



Garantir un développement harmonieux des grands sites naturels et touristiques (d'intérêt de pays)

Les principaux sites naturels et touristiques du Pays de Rennes à conforter (équipements touristiques et de loisirs-dont hébergements- à développer, aménagements spécifiques à réaliser...)

- 1** Les sites de loisirs touristiques majeurs
- 2*** Les projets de développement touristique (réseau canal Ille et Rance, étang du Boulet, vallée du Couesnon, Etang de Chevré, Vilaine Amont, Vilaine Aval, Châteaugiron et Saint-Aubin du Cormier)

Valoriser les éléments patrimoniaux du Pays

Les principaux sites naturels classés ou éléments de patrimoine urbain à prendre en compte et à protéger/valoriser dans les documents d'urbanisme

- Les principaux sites naturels
- Les principaux sites urbains et architecturaux patrimoniaux

Développer l'offre de loisirs de proximité de la ville archipel autour des champs urbains

Des "champs urbains" à protéger au sein de chaque réseau de communes

Renforcer le réseau des grandes liaisons vertes et de loisirs

- Les grandes liaisons piétonnes et cyclables à améliorer (GR, cheminements piétons, pistes cyclables de loisirs etc...)
- Les portions de liaisons à créer afin d'assurer les continuités pour mettre en réseau les sites naturels et touristiques et les champs urbains
- Les liaisons majeures de loisirs à assurer vers la ville-centre